

Rapport financier 2023

Présenté en Conseil municipal,
Le 16 avril 2024.



**Ville de
Valenciennes**

Préambule

Le rapport financier, joint au compte financier unique, présente les réalisations constatées à la clôture de l'exercice sur le budget primitif mais également sur les budgets annexes « Centre Aquatique » et « Parcs de Stationnement ».

Des retraitements peuvent être effectués sur les données des exercices antérieurs, ce qui peut expliquer certaines différences avec le compte financier unique, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires ou l'ajustement des charges et produits rattachés, le rattachement des rôles supplémentaires et complémentaires à l'exercice considéré ou encore l'ajustement des principales dépenses et recettes rattachées une fois connu le montant définitif.

La consolidation des données budgétaires se fait uniquement entre le budget général et ses budgets annexes qualifiés de service public administratif (« Anru » pour la rétrospective et « Centre Aquatique »). Le budget annexe « Parcs de Stationnement » est qualifié de service public industriel et commercial, il fait donc l'objet d'un traitement individualisé.

Cette analyse a pour objectif de déterminer les conditions de réalisation de l'équilibre financier. En section de fonctionnement, il s'agit de savoir si la collectivité dégage des ressources suffisantes pour, d'une part répondre de manière satisfaisante à sa mission de service public, d'autre part financer ses projets d'investissement sans hypothéquer l'avenir. Elle permet donc d'apprécier la capacité de la collectivité à faire face à ses engagements financiers mais aussi évaluer sa capacité de réaction à des aléas internes ou externes pouvant affecter l'équilibre entre les emplois et les ressources.

Sommaire

I.	Présentation du bilan comptable de la ville de Valenciennes	4
II.	Ville de Valenciennes : Réalisations 2023.....	6
A.	Le compte financier unique – Exécution budgétaire 2023	6
B.	Rétrospective 2019 – 2023	7
C.	Analyse financière : Epargne et ratios financiers 2023 du budget général.....	8
D.	Section de fonctionnement – Budget principal de la ville de Valenciennes.....	9
a)	<i>Les recettes de fonctionnement</i>	<i>9</i>
b)	<i>Les dépenses de fonctionnement hors charge de la dette.....</i>	<i>11</i>
c)	<i>Budget d'investissement - Budget principal.....</i>	<i>12</i>
E.	Le budget annexe « Centre Aquatique ».....	14
F.	Le budget annexe « Parcs de stationnement »	15
III.	Gestion de la dette	16

Résumé

L'analyse du compte financier unique 2023 laisse paraître les conclusions suivantes :

- A la clôture de l'exercice, la ville a su en dépit d'un contexte économique défavorable contenir ses ratios financiers :
 - ✓ Une épargne brute s'élevant à 16.7 M€ ;
 - ✓ Une capacité de désendettement calculée à 3.5 années en-deçà donc du plafond fixé de 12 années ;
 - ✓ Un taux d'épargne brute (épargne brute rapportée aux ressources réelles) qui reste supérieur à 21 % en 2023.
- Comme annoncé lors du Rapport d'orientations budgétaires, l'année 2023 a été marquée par le rebond inflationniste et le renchérissement des fluides. Face à l'ampleur de cette hausse, la ville a réagi dès l'automne 2022 en repensant son fonctionnement à l'aune de ce nouveau contexte. Cela s'est notamment traduit par la diffusion de son plan de solidarité énergétique ;
- Une masse salariale stable malgré les revalorisations du point d'indice et des grilles indiciaires. Cette situation s'explique en partie par les difficultés de recrutement qu'éprouvent actuellement l'ensemble des collectivités locales alors même que la pyramide des âges induit une hausse du nombre de départs à la retraite. Les changements de périmètre (mutualisation, externalisation ou encore extinction d'activités) sont une autre explication à cette stabilisation en 2023.
- En parallèle, la collectivité a connu une dynamique forte de ses recettes fiscales du fait d'une importante revalorisation des valeurs locatives de taxe foncière et d'un impact positif de la nouvelle déclaration des biens immobiliers sur les résidences secondaires. Ce second paramètre est néanmoins à apprécier avec prudence, de nombreux contentieux étant en cours auprès du service des impôts des particuliers.
- Un volume d'investissement en hausse, 22.2 M€ en 2023, en cohérence avec le programme et le calendrier des projets et un recul des taux de réalisation sur les deux sections budgétaires, conséquence des incertitudes macroéconomiques.

Une mise en perspective de cette exécution par la lecture du bilan comptable permet de compléter l'analyse avec les éléments suivants :

- En 2023, l'évolution de l'actif immobilisé de la ville a été couverte par l'évolution de ses fonds propres. Ainsi le fonds de roulement de la collectivité augmente au vu des résultats excédentaires 2023 et d'une hausse des subventions perçues. Les dettes à long terme diminuent conséquence d'un désendettement. Ainsi, les liquidités nécessaires pour honorer ses dépenses quotidiennes sont assurées tout en lui permettant de financer ses investissements à venir ;
- L'augmentation des actifs et passifs circulants sont toujours des points de vigilance à suivre en collaboration avec le Service de Gestion Comptable (SGC).

I. Présentation du bilan comptable de la ville de Valenciennes

Cette présentation du rapport financier, avec pour point d'entrée le bilan comptable de la ville de Valenciennes, a pour objectif de mettre en perspective les éléments contenus dans le compte administratif à partir de données extraites du compte financier unique.

Réglementairement, le compte administratif présente une unique vision que l'on peut qualifier de « comptabilité de flux ». Ce document budgétaire ne reprend effectivement que les écritures des produits et charges constatés dans l'exercice.

De fait, sa seule lecture ne permet pas d'avoir l'information sur le patrimoine de la collectivité, ni sur la façon dont cette « richesse » s'est constituée.

Pour cela, il convient d'ajouter à la lecture du compte administratif celle du compte de gestion, qui en reprenant par compte les soldes à l'entrée et à la sortie de l'exercice tend à présenter une comptabilité dite de « stock » permettant au-delà de l'exercice tout juste clos d'obtenir une vision pluriannuelle de la richesse cumulée de la collectivité et la manière dont elle a pu la financer.

Bilan consolidé - Ville de Valenciennes									
ACTIF NET		TOTAL			PASSIF		TOTAL		
		2021	2022	2023			2021	2022	2023
Immobilisation incorporelles (subventions versées, études et licences)		15 295 927	18 935 061	20 741 546	Dotations		69 405 635	79 278 025	79 141 935
Terrains		85 515 066	87 683 483	87 793 842	Réserves		185 994 925	192 403 307	192 842 144
Constructions		255 408 070	262 105 222	263 372 582	Report à nouveau		6 683 674	8 409 824	19 112 359
Construction sur sol d'autrui en tte prop		542 363	0	0	Résultat de l'exercice		8 134 532	11 113 482	11 852 057
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		144 646 598	146 418 146	148 025 679	Différences sur réalisations		-8 936 742	-8 655 616	-10 680 085
Collections et œuvres d'art		5 236 903	1 894 612	2 100 010	Fonds globalisés		78 793 286	81 087 618	84 027 509
Immobilisations corporelles en cours		86 300 455	87 849 913	97 520 450	Subvention transférables		0	4 395 805	4 525 832
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et affectées		1 996 581	15 010 836	15 010 836	Subventions non transférables		213 982 644	213 338 879	218 732 437
Autres immobilisations corporelles		10 997 083	14 103 101	13 705 619	TOTAL FONDS PROPRES		554 057 953	581 371 324	599 554 188
		0	0	0	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		6 633 148	6 163 780	6 624 240
Immobilisations corporelles		590 643 120	615 065 313	627 529 017	Dettes financières à long terme		71 031 828	66 521 000	65 989 346
Immobilisations financières		8 787 613	4 890 665	4 971 038	FONDS DE ROULEMENT		16 996 268	15 165 066	18 926 174
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		614 726 660	638 891 039	653 241 600	Fournisseurs		3 572 638	5 359 880	6 218 235
Autres stocks		0	0	0	Dettes fiscales et sociales		425 819	325 010	1 431 069
Redevables et comptes rattachés		1 042 291	975 779	1 788 549	dettes envers Etat et Coll. Publiques		92 051	0	0
Autres créances d'exploitation			419 891	889 317	opération compte de tiers		113 046	234 534	775 639
Créances sur Etat et Coll. publiques		919 540	3 012 939	1 627 066	Autres dettes		196 746	4 177 758	1 607 424
Opérations pour comptes de tiers		107 625	231 490	784 733	Produits constatés d'avance		216 436	0	0
Disponibilité		0	0	0	fournisseurs d'immobilisations		12 412	0	0
Avance de trésorerie		0	0	0	Total Dettes à court terme		4 629 147	10 097 182	10 032 367
Autres créances		653 987	2 514 165	1 030 560	Trésorerie passive			-18 845	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		2 723 443	7 154 265	6 120 225	BESOIN EN FOND DE ROULEMENT		1 905 703	2 924 072	3 912 142
TRESORERIE		17 580 195	18 454 910	23 540 383	TOTAL DETTES		75 660 974	76 618 182	76 021 713
Compte de régularisation		1 993 028	702 801	452 309	Compte de régularisation		671 251	1 068 574	1 154 376
TOTAL ACTIF		637 023 326	665 203 015	683 354 517	TOTAL PASSIF		637 023 326	665 203 015	683 354 517

Le bilan consolidé de la ville de Valenciennes atteint les 683 M€ en 2023. Au niveau de la décomposition de **l'actif de la collectivité** :

- l'actif immobilisé représente 653.2 M€, et regroupe :
 - Les immobilisations incorporelles (études, subventions, logiciels...) à hauteur de 20.7 M€ ;
 - Les immobilisations corporelles (travaux en cours, constructions, terrains, réseaux...) qui atteignent la somme de 627 M€ et connaissent une augmentation nette des amortissements d'environ 12.5 M€ ;
 - Les immobilisations financières qui sont les participations au capital et avances de la ville pour 4.9 M€.
- L'actif circulant est quant à lui composé de diverses créances à recouvrer, et des opérations pour compte de tiers, il est à constater qu'il est à son niveau le plus bas, fort du travail mené sur le suivi des impayés et du dénouement des contentieux dans le cadre du partenariat public privé.

Dans le **passif de la ville**, on retrouve :

- les fonds propres, qui augmentent de 18 M€ entre 2023 et 2022. Ces derniers sont constitués des résultats cumulés, des dotations et subventions perçues ainsi que du produit des cessions. Ils totalisent 599 M€ en 2023 ;
- la dette de long terme, qui regroupe l'encours de dette et les intérêts courus non échus, diminue de 500 K€ ;
- les dettes de court terme correspondant au volume de factures non réglées au 31/12 sont stables autour des 10 M€.

GESTION DE LA TRESORERIE

La Trésorerie mesure la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Ses deux composantes sont donc :

- **Le fonds de roulement** qui est la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). **Au 31 décembre 2023, ce dernier était de 19 M€ ;**
- **Le besoin en fonds de roulement (BFR)** qui est la différence entre l'ensemble des créances et des stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses. **Au 31 décembre 2023, ce dernier était de + 3.9 M€.**

La différence entre ces deux soldes, après déduction des comptes de régularisation, correspond au montant de la trésorerie, qui au 31/12/2023, tous budgets confondus, s'élevait à **+ 23.5 M €.**

II. Ville de Valenciennes : Réalisations 2023

A. Le compte financier unique - Exécution budgétaire 2023

Le Compte financier unique retrace l'exécution du budget voté par la ville, cela en prenant en compte les dépenses et recettes effectivement réalisées durant l'exercice. Ces opérations sont classées dans deux sections.

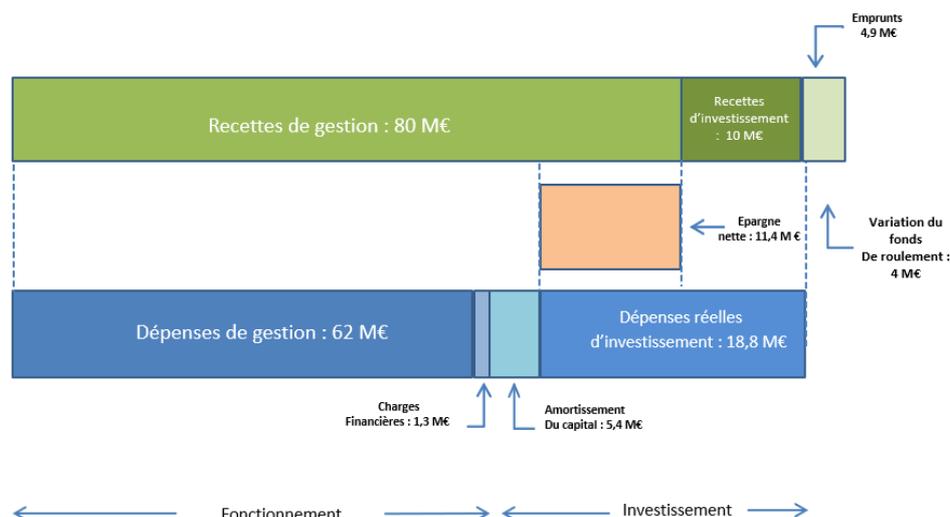
La section de fonctionnement regroupe :

- En dépenses, les charges récurrentes de la collectivité permettant son bon fonctionnement : charges de gestion courante (fluides, fournitures...), les grands contrats, la rémunération du personnel, les subventions et participations, les intérêts de la dette ;
- En recettes, les produits issus de la fiscalité perçue auprès des contribuables du territoire, ménages et entreprises, les dotations provenant de l'Etat et diverses subventions, les produits des services et redevances perçus.

La section d'investissement retrace :

- En dépenses, les dépenses d'équipement (travaux de construction, gros entretien, études de maîtrise d'œuvre), les subventions d'équipement versées, ainsi que le remboursement de l'annuité de la dette en capital ;
- En recettes, les subventions perçues pour les projets d'investissement, des dotations tel que le FCTVA, et les emprunts contractés pour couvrir le besoin de financement.

Le Compte financier unique 2023 consolidé se résume de la manière suivante :



B. Rétrospective 2019 - 2023

Evolution des grandes masses financières de 2019-2023 consolidées

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2023/2022
FONCTIONNEMENT					
Impôts et taxes	34 780 038	37 433 478	38 480 709	42 874 603	11,42%
Contributions directes	32 117 947	34 377 066	35 455 990	39 455 220	11%
Droits de place	17 367	59 763	61 282	74 659	22%
Droits de mutation	1 704 889	2 058 598	2 000 533	2 085 290	4%
Taxe sur l'électricité	839 339	829 797	857 882	1 159 098	35%
Taxe sur la publicité extérieures	71 685	81 064	78 333	72 336	-8%
Autres Fiscalités indirectes	28 810	27 190	26 690	28 000	5%
Fonds national de péréquation des recettes communales	886 016	912 119	912 025	837 366	-8,19%
Reversement CAVM AC & DSC	9 308 994	9 308 994	9 230 946	9 230 946	0,00%
Dotations et subventions Hors FPIC	17 138 098	16 048 696	16 843 412	16 406 188	-2,60%
Dotation globale de fonctionnement	11 894 876	11 998 046	12 114 353	12 169 577	0%
Subventions perçues	3 011 916	2 728 325	3 115 519	2 729 033	-12%
Dotation diverses	488 222	476 166	717 749	526 908	-27%
Compensations fiscales	1 561 766	650 396	708 677	782 693	10%
FCTVA perçu pour les dépenses d'entretien	112 637	127 135	118 496	129 349	9%
Fonds National de garantie ind. De Ressources (FNGIR)	68 680	68 628	68 628	68 628	0%
Produits des services	4 690 002	4 973 628	5 919 712	7 903 506	33,51%
Redevance d'occupation du domaine public	600 644	543 335	497 503	608 590	22%
Produits issus du stationnement	2 940 064	3 206 528	3 799 541	5 375 022	41%
Produits "Petite enfance", "Enfance" et "Jeunesse"	348 058	441 687	549 954	629 986	15%
Produits "Politique culturelle"	223 267	178 977	230 376	299 219	30%
Produits "Politique sportive"	0	0	0	0	
Produits "Archéologie préventive"	332 104	79 249	291 833	543 478	86%
Refacturation de frais et de personnel	82 675	92 797	85 123	41 351	-51%
Autres produits	163 190	431 055	465 382	405 861	-13%
Produits des redevances	1 172 659	1 068 910	824 985	1 393 750	68,94%
Atténuation de charges salariales	128 331	126 708	210 340	24 618	-88,30%
Recettes de gestion du budget général	68 104 137	69 872 533	72 422 129	78 670 977	8,6%
Produits Exceptionnels consolidés	92 954	388 163	160	807 993	
Recettes budgets annexes	365 228	428 373	448 114	526 315	17,45%
Recettes de gestion consolidées	68 562 319	70 689 069	72 870 404	80 005 285	9,8%
Charges à caractère générale du Budget général dont versement délégataire (65)					
Subventions et Participation	5 721 433	4 497 951	5 970 809	6 694 262	12,12%
Subventions aux associations et autres personnes privées	2 163 285	1 530 797	1 585 526	1 377 526	-13%
Participations CCAS, CE, EPCC	3 032 000	2 400 000	2 865 000	3 620 000	26%
Admissions non valeur	13 994	19 918	18 812	18 015	-4%
Autres	512 154	547 237	513 403	576 657	12%
Ressources humaines	33 899 888	34 083 878	34 900 502	34 900 013	0,00%
Dépenses de fonctionnement institutionnel	325 023	343 443	349 105	358 255	2,62%
Frais financiers hors intérêts	343	0	0	0	
Dépenses de gestion du budget général	53 639 970	53 379 443	56 752 798	60 048 600	5,8%
Dépenses Exceptionnelles Consolidées	169 299	144 592	113 177	53 664	-52,58%
Dépenses budgets annexes	1 484 278	1 421 853	1 587 738	1 885 832	18,77%
Dépenses de gestion consolidées	55 293 548	54 945 888	58 453 713	61 988 095	6,0%

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2023/2022
Charges Financières nettes consolidées	1 491 787	1 274 951	1 181 778	1 279 656	8,3%
Charges financières	1 491 787	1 276 173	1 194 019	1 282 181	7%
Produits financiers	0	1 223	12 242	2 524	

Total des recettes réelles de fonctionnement	68 562 319	70 690 292	72 882 645	80 007 809	9,8%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	56 785 335	56 222 061	59 647 732	63 270 276	6,1%

INVESTISSEMENT					
	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2023/2022
Investissements Dépenses	15 582 530	14 006 599	18 849 305	22 263 117	18,11%
Immobilisations propres	13 230 502	10 581 470	17 098 290	20 918 821	22%
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	684 193	994 724	2 646 684	2 057 426	-22%
dont immobilisations corporelles	12 045 261	9 493 655	8 926 399	8 906 560	0%
dont travaux en cours	501048	93 091	5 525 207	9 955 245	80%
Subvention et fonds de concours	640 563	1 157 384	1 490 772	1 223 439	-18%
Avances consolidables et prise de capital	599 920	966 034	147 763	90 372	-39%
Dépenses diverses	500	500	2 214	1 780	-20%
Dépenses d'équipement des budgets annexes	1 111 044	1 301 212	110 266	28 704	-74%

Investissements Recettes					
	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2023/2022
Investissements Recettes	15 891 772	5 726 140	7 302 529	10 098 411	38,29%
FCTVA	5 322 043	2 271 213	1 645 673	2 223 529	35%
Subventions et dotations reçues	3 161 544	2 202 787	3 362 010	6 687 049	99%
Remboursement d'avance	644	580	1 677 122	11 222	-99%
Cessions consolidées et versement assurance	2 456 749	1 206 755	362 724	1 176 612	224%
Recettes diverses	0	0	0	0	
Subventions d'investissement des budgets annexes	4 950 792	44 805	255 000	0	-100%

Opérations pour compte de tiers - Dépenses	372 287	4 905	123 865	784 733
Opérations pour compte de tiers - Recettes	372 287	4 905	118 443	772 595

Solde	0	0	-5 421	-12 138
--------------	----------	----------	---------------	----------------

Total des dépenses réelles d'investissement hors dette	15 954 816	14 011 505	18 973 169	23 047 850	21%
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------

Amortissement de la dette	6 105 190	6 224 775	5 936 091	5 375 680	-9,44%
----------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	---------------

Total des dépenses réelles d'investissement	22 060 007	20 236 280	24 909 260	28 423 530	14%
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------

Nouveau emprunt	0	587 019	1 500 000	4 900 000
------------------------	----------	----------------	------------------	------------------

C. Analyse financière : Epargne et ratios financiers 2023 du budget général

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget général						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	71 089 082	70 402 814	68 104 137	69 873 756	72 434 371	78 674 515
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	59 238 094	58 510 118	53 639 970	53 379 443	56 752 798	60 048 600
Solde des opérations exceptionnelles	760 218	180 162	-76 345	63 571	-113 017	754 329
EPARGNE DE GESTION	12 611 206	12 072 858	14 387 821	16 557 884	15 568 556	19 380 244
intérêts des emprunts	1 399 703	1 319 607	1 421 260	1 204 393	1 126 701	1 223 332
EPARGNE BRUTE	11 211 503	10 753 251	12 966 561	15 353 491	14 441 855	18 156 912
capital des emprunts	7 087 873	6 633 505	5 851 208	5 913 093	5 623 774	5 125 680
EPARGNE NETTE	4 123 630	4 119 746	7 115 353	9 440 398	8 818 082	13 031 232
Investissements Dépenses	23 731 195	44 096 287	14 471 486	12 705 387	18 739 039	22 234 413
Immobilisations propres	22 300 992	42 719 162	13 230 502	10 581 470	17 098 290	20 918 821
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	1 061 029	1 101 973	684 193	994 724	2 646 684	2 057 426
dont immobilisations corporelles	16 657 026	32 013 428	12 045 261	9 493 655	8 926 399	8 906 150
dont travaux en cours	4 582 937	9 603 761	501 048	93 091	5 525 207	9 955 246
Subvention et fonds de concours	9 055	102 539	640 563	1 157 384	1 490 772	1 223 439
Avances consolidables et prise de capital	1 327 089	1 274 086	599 920	966 034	147 763	90 372
Dépenses diverses	94 059	500	500	500	2 214	1 780
Investissements Recettes	9 453 052	18 380 416	10 252 392	5 681 335	7 047 529	10 098 411
FCTVA	2 262 093	3 443 237	5 322 043	2 271 213	1 645 673	2 223 529
Subventions et dotation d'investissement reçues	4 398 967	9 623 422	3 161 544	2 202 787	3 362 010	6 687 049
Remboursement d'avance	4 247	450	644	580	1 677 122	11 222
Cessions	2 787 746	1 483 957	1 768 160	1 206 755	362 724	1 176 612
Recettes diverses	0	3 829 350	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers - Dépenses	15 615	0	372 287	4 905	123 865	784 733
Opérations pour compte de tiers - Recettes	15 615	5 421	372 287	4 905	118 443	772 595
Solde	0	5 421	0	0	-5 421	-12 138
Besoin de financement - section invt	14 278 143	25 710 450	4 219 094	7 024 052	11 696 931	12 148 140
Autofinancement	4 123 630	4 119 746	7 115 353	9 440 398	8 818 082	13 031 232
Emprunt	5 000 000	30 000 000	0	587 019	1 500 000	4 900 000
SOLDE	-5 154 513	8 409 296	2 896 259	3 003 365	-1 378 849	5 783 092
ENCOURS PROPRE	50 221 463	73 587 958	67 736 750	62 410 676	58 591 472	58 773 333
CAPACITE DE DESENETTEMENT	4,48	6,84	5,22	4,06	4,06	3,24
Epargne brute / Ressources réelles	15,8%	15,3%	19,0%	22,0%	19,9%	23,1%

Pour 2023, l'épargne brute du budget général de la collectivité s'élève à 18 M€ ou 16.7 M€ après adjonction des budgets annexes (SPA). Cette somme est utilisée prioritairement au financement du besoin de financement de la section d'investissement.

Le taux d'épargne brute (épargne brute rapportée aux ressources réelles) se situe à 23 %.

Sur l'exercice 2023, le financement du besoin d'investissement du budget général (12.1 M€) a été financé par l'épargne nette et par le recours à un emprunt de 4.9 M€. Le solde positif viendra abonder le fonds de roulement de la collectivité. L'encours de dette du budget général s'élève au 31/12/2023 à 58.8 M€ en 2023.

La capacité de désendettement s'établit à 3.2 années en 2023, après consolidation des éléments financiers des budgets annexes, ce ratio s'établit à 3.9 années.

En effet, avec la mise en service du centre aquatique, il est désormais nécessaire de garder à l'esprit l'impact du fonctionnement des budgets annexes sur les soldes intermédiaires de gestion et d'appréhender ces derniers de manière consolidée.

Les résultats 2023 du budget général issus du compte de gestion sont les suivants :

BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	70 044 605,20	81 907 449,59	29 465 171,50	21 765 993,30	99 509 776,70	103 673 442,89
Résultat n-1		20 124 265,69		-3 615 323,74		16 508 941,95
Affectation n-1						0,00
TOTAL	70 044 605,20	102 031 715,28	29 465 171,50	18 150 669,56	99 509 776,70	120 182 384,84
Résultat de clôture		31 987 110,08		-11 314 501,94		20 672 608,14

Avec prise en compte des opérations d'ordre, et des résultats antérieurs, le budget général de la ville de Valenciennes présente un excédent de 20.7 M€. Consolidé avec les budgets annexes qualifiés de « service public administratif », cet excédent se porte alors à 18.8 M€.

D. Section de fonctionnement - Budget principal de la ville de Valenciennes

a) Les recettes de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2023/2022
Impôts et taxes	34 780 038	37 433 478	38 480 709	42 874 603	11,42%
<i>Contributions directes</i>	32 117 947	34 377 066	35 455 990	39 455 220	11,28%
<i>Fiscalités indirectes</i>	2 662 091	3 056 412	3 024 719	3 419 383	13,05%
<i>Droits de place</i>	17 367	59 763	61 282	74 659	21,83%
<i>Droits de mutation</i>	1 704 889	2 058 598	2 000 533	2 085 290	4,24%
<i>Taxe sur l'électricité</i>	839 339	829 797	857 882	1 159 098	35,11%
<i>Taxe sur la publicité extérieures</i>	71 685	81 064	78 333	72 336	-7,66%
<i>Autres Fiscalités indirectes</i>	28 810	27 190	26 690	28 000	4,91%
Dotations et subventions Hors FPIC	17 138 098	16 048 696	16 843 412	16 406 188	-2,60%
<i>Dotation globale de fonctionnement</i>	11 894 876	11 998 046	12 114 353	12 169 577	0,46%
<i>Subventions perçues</i>	3 011 916	2 728 325	3 115 519	2 729 033	-12,41%
<i>Dotation diverses</i>	488 222	476 166	491 976	526 908	7,10%
<i>Compensations fiscales</i>	1 561 766	650 396	708 677	782 693	10,44%
<i>Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle</i>	0	0	225 773	0	
<i>FCTVA perçu pour les dépenses d'entretien</i>	112 637	127 135	118 486	129 349	9,17%
<i>Fonds National de garantie ind. De Ressources (FNGIR)</i>	68 680	68 628	68 628	68 628	0,00%
Fonds national de péréquation des recettes communales	886 016	912 119	912 025	837 366	-8,19%
<i>Reversement CAVM AC & DSC</i>	9 308 994	9 308 994	9 230 946	9 230 946	0,00%
Produits des services	4 690 002	4 973 628	5 919 712	7 903 506	33,51%
Produits des redevances	1 172 659	1 068 910	824 985	1 393 750	68,94%
<i>Atténuation des charges salariales</i>	128 331	126 708	210 340	24 618	-88,30%
Total Recettes de gestion du budget général (hors 76 & 77)	68 104 137	69 872 533	72 422 129	78 670 977	8,63%

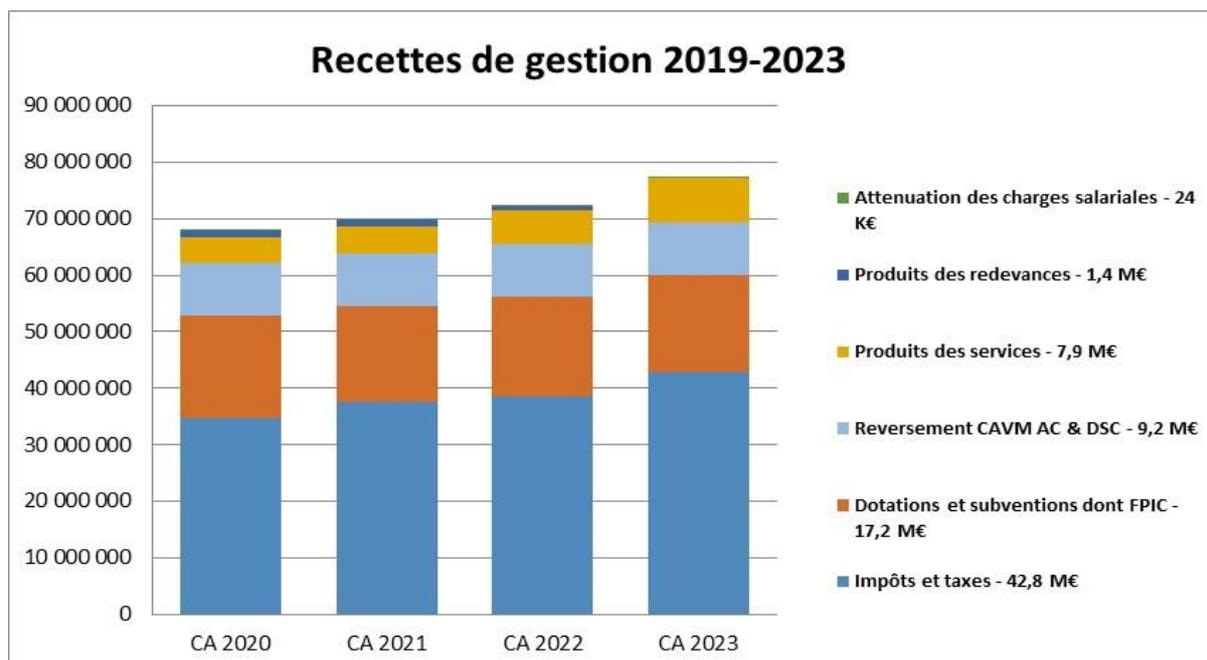
Les recettes de fonctionnement de la ville de Valenciennes connaissent une évolution à la hausse de 8.63 % en 2023, hors recettes exceptionnelles et produits financiers.

La hausse constatée à l'établissement définitif des résultats est la résultante :

- ⇒ D'un dynamisme des bases fiscales conséquence d'une revalorisation des valeurs locatives de taxe foncière à hauteur de + 7.1 % ;
- ⇒ De la nouvelle méthode de déclaration des biens immobiliers qui a amené au doublement du produit de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+ 1.3 M€). Ce résultat est à prendre avec précaution au vu du nombre de réclamations en cours de traitement pour le service des impôts des particuliers. Ainsi des remboursements risquent de grever les produits 2024 de la collectivité ;
- ⇒ Des produits des services portés par le dynamisme des produits de stationnement ;
- ⇒ Des produits des redevances en hausse suite à la revue par la collectivité des dispositions financières de ses conventions d'occupation ;

Les recettes de la ville se décomposent de la manière suivante :

- **Les recettes fiscales des impôts directs locaux issues principalement des taxes foncières**, le montant total de ces dernières s'élève à 39.5 M€ ;
- **Les dotations et subventions** perçues par la ville (16.4 M€) ;
- **Les reversements effectués par la CA Valenciennes métropole qui prennent deux formes :**
 - **La compensation des produits fiscaux transférés** au travers de l'attribution de compensation 8.9 M€ ;
 - **La dotation de solidarité communautaire** gelée à hauteur de 318 K€ ;
- **Les recettes fiscales diverses (droits de mutation, taxe sur l'électricité...)** pour 3.4 M€ ;
- **Le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales** : 837 K € ;
- **Les produits des services : 7.9 M€.** Ces produits sont essentiellement constitués des recettes issues du stationnement, des structures de la petite enfance, des accueils en centre de loisirs, des inscriptions au conservatoire, ou encore des produits perçus par le musée des Beaux-Arts...
- **Les produits des redevances : 1.4 M€**, ces produits sont essentiellement constitués de redevance d'occupation du domaine public, des locations effectuées sur le patrimoine communal.



b) Les dépenses de fonctionnement hors charge de la dette

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution	
					2023/2022	TCAM 2014/2023
Charges à caractère général du Budget général et versement délégataire	13 693 283	14 454 171	15 532 381	18 096 071	16,51%	1,97%
Subventions et Participation	5 721 433	4 497 951	5 970 809	6 694 262	12,12%	-3,61%
Ressources humaines	33 899 888	34 083 878	34 900 502	34 900 013	0,00%	-0,19%
Dépenses de fonctionnement institutionnel	325 023	343 443	349 105	358 255	2,62%	2,82%
Dépenses de gestion du budget général	53 639 970	53 379 443	56 752 798	60 048 600	5,81%	-0,04%
Dépenses Exceptionnelles	169 299	144 592	113 177	53 664		
Dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette	53 809 270	53 524 035	56 865 975	60 102 264	5,69%	-0,06%

Les dépenses de gestion 2023 se trouvent marquées par le ressaut de l'inflation avec en constat une augmentation en volume de + 5.8 % sur l'exercice. Cet impact se concrétise soit par un renchérissement de ses achats en propre (Fluides, alimentation, fournitures...), soit indirectement par la hausse des contributions versées à ses établissements publics rattachés (augmentation de la rubrique « subventions et participation »).

Il est à noter la stabilisation de la masse salariale en 2023 qui s'explique, à l'instar des autres collectivités, par des difficultés à pourvoir rapidement les postes ouverts.

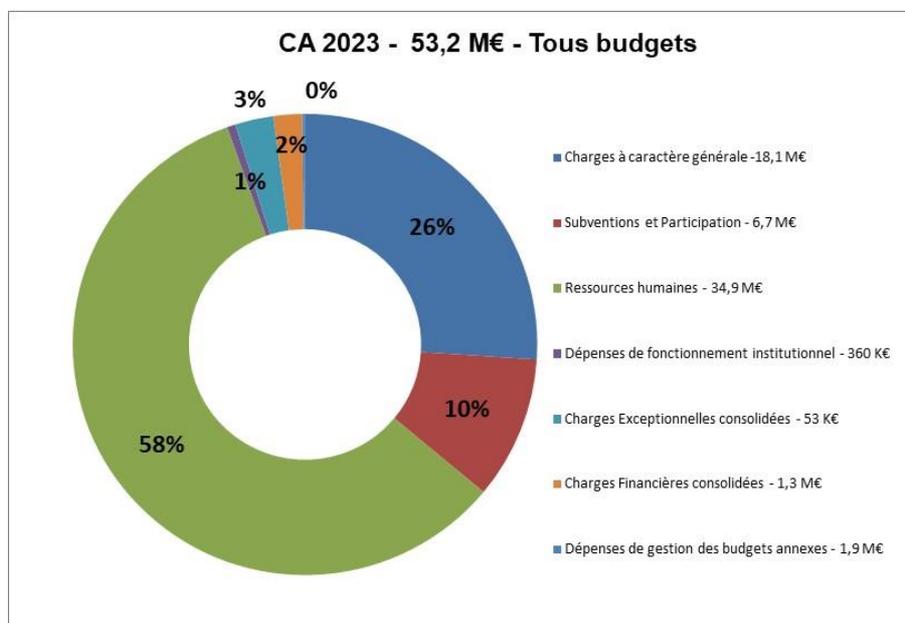
Afin de mettre en perspective cette augmentation, il est à noter qu'en décembre 2023, l'inflation moyenne sur l'année (hors loyer et tabac) s'élevait à + 3.7 %¹ et que « L'indice de prix des dépenses communales »² affichait, à la fin du 1^{er} semestre 2023, une inflation du panier de dépenses hors charges financières de + 7.7 %.

¹ Source Insee

² Source Association des Maires de France et la Banque Postale

Le taux de réalisation des dépenses de gestion sur les chapitres 011, 012 et 65 se maintient à 89 % en dépit des incertitudes liées à la crise énergétique.

La structure par nature des dépenses de fonctionnement communales se résume comme suit :



c) Budget d'investissement - Budget principal

- Les dépenses d'investissement

	2020	2021	2022	2023
Investissements Dépenses	14 471 486	12 705 387	18 739 039	22 234 413
Immobilisations propres	13 230 502	10 581 470	17 098 290	20 918 821
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	684 193	994 724	2 646 684	2 057 426
dont immobilisations corporelles	12 045 261	9 493 655	8 926 399	8 906 150
dont travaux en cours	501 048	93 091	5 525 207	9 955 246
Subvention et fonds de concours	640 563	1 157 384	1 490 772	1 223 439
Avances consolidables et prise de capital	599 920	966 034	147 763	90 372
Dépenses diverses	500	500	2 214	1 780

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 22.2 M€ et sont constituées :

- **Des dépenses d'équipements** pour 22.1 M€, elles regroupent les subventions d'équipement et fonds de concours versés, les études, et les travaux ;
- **De dépenses d'investissement diverses** pour 92 K€ qui regroupent les avances consenties ou encore le remboursement de dépôt de garantie.

Les principales dépenses d'équipement 2023 portent sur :

- La rénovation des espaces publics en lien avec les programmes NPNRU et PNRQAD portés par la CAVM (1.2 M€) ;
- La réalisation des actions prévues dans le cadre du programme « Action cœur de ville » (137 K€) ;
- Le début des chantiers sur les pôles éducatifs dans le quartier Chasse Royale (4.4 M€) et le quartier du Faubourg de Lille (1.3 M€) ;
- Les travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de Ville (1.5 M€) et les premières dépenses liées au projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts (580 K€) ;
- La fin des chantiers de restructuration de l'espace sportif rue de la longue chasse (325 K€) et de la salle Pierre Carous (350 K€) ;
- Le programme de rénovation des voiries pour 4 M€ ;
- L'entretien des bâtiments publics de la ville, et plus particulièrement sur des travaux à visée d'accessibilité et de mise en sécurité (330 K€), d'amélioration énergétique (540 K€), ou encore pour l'entretien général de ces derniers (1.1 M€) ;
- Des acquisitions foncières et des démolitions pour 280 K€ ;
- L'amélioration des écoles de la ville : entretien des bâtiments (450 K€) et déploiement du plan numérique (416 K€),
- L'éclairage public avec le contrat de partenariat public privé d'éclairage (720 K€).

Le taux de réalisation en matière de dépenses d'équipement³ sur le budget général est de 54 % hors reports, avec ces derniers celui-ci s'élève à 67 %.

- Les recettes d'investissement

	2020	2021	2022	2023
Budget général				
Investissements Recettes	10 252 392	5 681 335	7 047 529	10 098 411
FCTVA	5 322 043	2 271 213	1 645 673	2 223 529
Subventions et dotation d'investissement reçues	3 161 544	2 202 787	3 362 010	6 687 049
Remboursement d'avance	644	580	1 677 122	11 222
Cessions	1 768 160	1 206 755	362 724	1 176 612
Recettes diverses	0	0	0	0

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à 10.1 M€ et sont constituées :

- Des fonds propres, 3.4 M€, comprenant le Fonds de compensation de la TVA (2.2M€), et les produits de cessions (1.2 M€) ;
- Des subventions et dotations d'investissement reçues (taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement) pour 6.7 M€ sur le budget général.

Ces recettes financent environ 45 % des dépenses d'équipement 2023.

³ Chapitres 20 à 23

E. Le budget annexe « Centre Aquatique »

L'exécution budgétaire du budget annexe dédié au Centre Aquatique Nungesser, hors participation versée par le budget général, se présente de la façon suivante pour l'exercice 2023 :

	2021	2022	2023
RECETTES	428 373	448 113	526 315
Subvention et autres recettes	10 608	15 905	70 890
Redevance versée par le délégataire	417 765	432 208	455 425
DEPENSES	1 421 853	1 587 700	1 885 832
60 Achats et variation de stocks	297 480	629 875	818 227
61 Services extérieurs	436 229	254 617	338 841
62 Autres services extérieurs	3 554	9 189	6 607
63 Impôts et taxes	53 915	84 443	85 137
67 - Participation versée au délégataire	630 675	609 576	637 020
Solde opérations exceptionnelles	180 000	0	0
EPARGNE DE GESTION	-813 480	-1 139 586	-1 359 517
Intérêts des emprunts	66 503	62 675	58 848
EPARGNE BRUTE	-879 983	-1 202 262	-1 418 365
Capital des emprunts	250 000	250 000	250 000
EPARGNE NETTE	-1 129 983	-1 452 262	-1 668 365
Subventions et acomptes	0	0	0
Investissements nets	1 293 040	34 263	28 704
ENCOURS DE LA DETTE	4 250 000	4 000 000	3 750 000

Le fonctionnement de cet équipement à cette année été fortement impacté par la crise énergétique et le rebond de l'inflation. Ainsi, le déficit d'exploitation en 2023 s'élève à 1.4 M€. Budgétairement, le budget principal viendra en 2024 compenser ces déficits.

Les versements faits au délégataire pour compenser les contraintes de service public imposées par le contrat ont été réalisés conformément au compte d'exploitation prévisionnel. En contrepartie de l'exploitation commerciale, il est également prévu la perception par la ville d'une redevance d'occupation auprès du délégataire (455 K€ en 2023).

Les résultats 2023 se présentent de la façon suivante au Compte financier unique:

BUDGET ANNEXE Centre aquatique	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	2 008 543,43	1 985 221,17	278 704,32	63 863,71	2 287 247,75	2 049 084,88
Résultat n-1	1 011 906,26		446 999,88		1 458 906,14	0,00
Affectation n-1						0,00
TOTAL	3 020 449,69	1 985 221,17	725 704,20	63 863,71	3 746 153,89	2 049 084,88
Résultat de clôture		-1 035 228,52		-661 840,49		-1 697 069,01

F. Le budget annexe « Parcs de stationnement »

L'exécution budgétaire du budget annexe dédié au Parcs de stationnement de la ville se présente de la façon suivante pour l'exercice 2023 :

	2022	2023
RECETTES	2 780 856	2 887 418
Recettes d'exploitation	1 324 463	1 258 040
Redevance versée par le délégataire	566 392	586 311
Participation du BG au contraintes de services publics	890 000	1 043 067
DEPENSES	2 441 162	2 569 810
60 Achats et variation de stocks	0	0
61 Services extérieurs	55 583	65 571
62 Autres services extérieurs	26 280	23 577
63 Impôts et taxes	121 581	116 586
65 - Versement au délégataire	2 237 717	2 364 075
Solde opérations exceptionnelles	0	0
EPARGNE DE GESTION	339 694	317 608
Intérêts des emprunts	60 410	50 078
EPARGNE BRUTE	279 284	267 530
Capital des emprunts	323 135	327 821
EPARGNE NETTE	-43 851	-60 291
Subventions	0	0
Investissements nets	3 576	1 710
ENCOURS DE LA DETTE	3 477 570	3 149 749
CAPACITE DE DESENDETEMENT	0,08	0,08
Épargne brute / Ressources réelles	10,0%	9,3%

Il s'agit de la deuxième année comptable pour ce budget annexe. Ce dernier individualise les flux financiers dédiés à l'exploitation des parkings en ouvrage de la ville et notamment les deux concessions d'exploitation contractualisés avec la SPL Stationnement.

Au vu des contraintes de service public imposées au concessionnaire et du coût des investissements, une subvention d'équilibre du budget général a été versée en 2023 à hauteur de 1 M€.

Les résultats 2023 se présentent de la façon suivante au Compte financier unique :

BUDGET ANNEXE Parcs de stationnement	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	3 321 983,40	3 334 517,82	776 631,08	702 096,00	4 098 614,48	4 036 613,82
Résultat n-1	0,00	0,00	68 429,89		68 429,89	0,00
Affectation n-1				21 002,64		21 002,64
TOTAL	3 321 983,40	3 334 517,82	845 060,97	723 098,64	4 167 044,37	4 057 616,46
Résultat de clôture		12 534,42		-121 962,33		-109 427,91

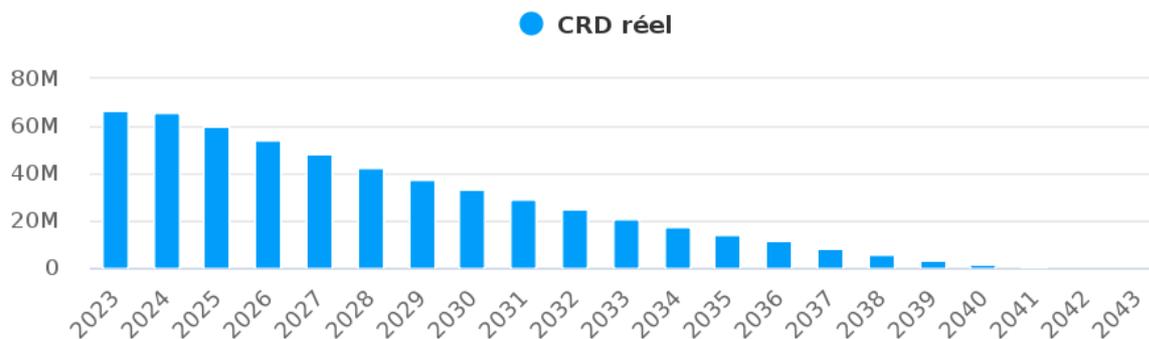
III. Gestion de la dette

L'encours de dette consolidé de la ville de Valenciennes s'établit à 65.6 M€ soit une baisse de 800 K€ par rapport à n-1.

Année	Encours total au 31/12	Dette Budget principal	Dette ANRU	Dette Centre Aquatique	Dette Parc de Stationnement
2015	61 587 347	60 815 448	771 899		
2016	56 101 928	55 387 405	714 524		
2017	52 968 920	52 309 336	659 584		
2018	55 817 401	50 221 463	595 938	5 000 000	
2019	78 873 481	73 587 958	535 523	4 750 000	
2020	72 768 291	67 736 750	531 541	4 500 000	
2021	70 931 241	62 410 676	469 858	4 250 000	3 800 706
2022	66 476 584	58 591 472	407 541	4 000 000	3 477 570
2023	65 673 082	58 773 333		3 750 000	3 149 749

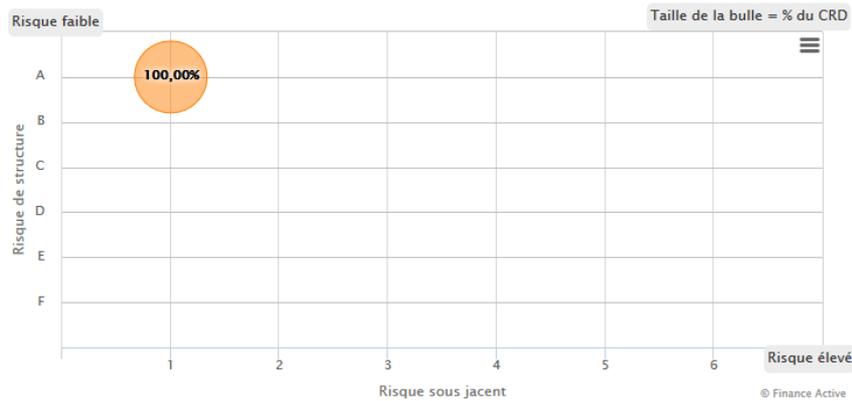
Un contrat de 4 900 000 € a été souscrit auprès de la caisse d'épargne pour une durée de 20 ans au taux suivant : livret A + marge de 0.25%.

La durée de vie résiduelle de l'encours de dette est de 13 ans et 02 mois et sa durée de vie moyenne de 6 ans et 10 mois. Son profil d'extinction est le suivant :



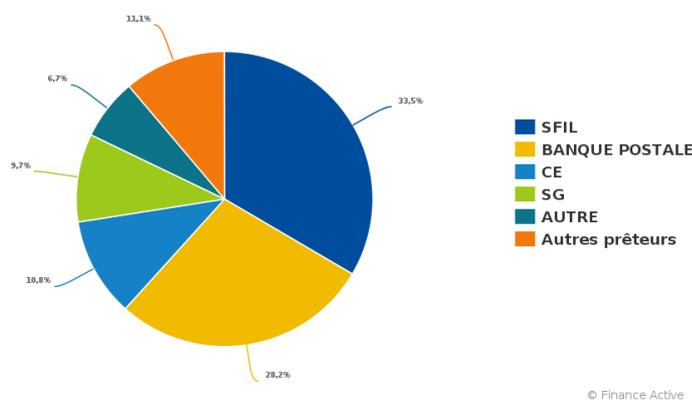
La dette consolidée de la ville est désormais classée pour 100 % de son encours en A1 selon la charte Gissler⁴, une gestion raisonnée qui a également permis une performance de gestion avec un taux moyen de 2.11 %.

⁴ Référentiel national adopté après la crise des emprunts toxiques qui classe la dette selon son risque de structure du taux de A1 (risque nul) à F6 (très élevé).

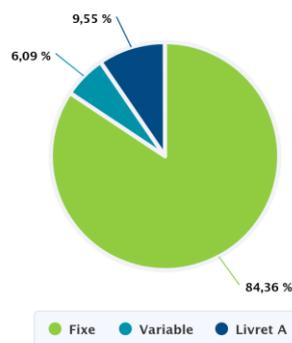


La dette est diversifiée entre les différents prêteurs (la catégorie autres correspond aux prêts de la dette PPP contractés auprès de Bouygues Energies Services).

Répartition du CRD par banque en date de visualisation



En raison de la sécurisation du dernier produit structuré, la répartition entre taux fixe et taux variable se trouve désormais déséquilibrée. Ce choix est un gage de prudence qui se fait au détriment d'index monétaires à court terme moins coûteux mais dont l'avenir reste incertain à long terme. Cette situation s'explique par des taux fixes exceptionnellement bas.



OPERATIONS DE MARCHES

La ville ne dispose pas de contrat amenant à opérer ce type d'opérations dans l'exercice, comme par exemple des opérations d'échange de taux d'intérêts (swap).